

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes\_presse

Jeudi 11 juin 2020

Mobilité / Crise sanitaire Covid-19

# Création d'aménagements cyclables transitoires dans les communes de la métropole rennaise

## juin 2020

Dans le cadre de la période de déconfinement et afin de faciliter le déplacement de tous les habitants, Rennes Métropole accompagne les communes qui souhaitent mettre en place des aménagements cyclables transitoires pour faciliter le respect de la distanciation physique et l'utilisation du vélo pour les déplacements du quotidien.

Un appel à volontariat a permis d'engager une réflexion avec plusieurs communes de la métropole sur le déploiement d'aménagements transitoires en faveur des cyclistes. Trois critères ont été retenus pour le choix de ces aménagements. Ils doivent tout d'abord permettre le respect de la **distanciation physique** grâce à une **meilleure cohabitation des différents modes de déplacement**, ils doivent permettre la sécurisation de certains aménagements existants et enfin, être **rapides à mettre en œuvre, adaptables et réversibles**.

### Trois types d'aménagements réalisés

→ **Des aménagements qui étaient déjà à l'étude dans le cadre du Réseau Express Vélo (REV)**, qui comptera, à terme, plus de 100 km de pistes cyclables entre Rennes et les communes de la première couronne, ou du schéma directeur vélo (plus de 500 km d'itinéraires cyclables dans les 43 communes d'ici 2030). Ces aménagements vont être déployés de manière transitoire mais préfigurent des aménagements définitifs qui seront tous réalisés à l'horizon 2024. Il s'agira donc de compléter le REV existant avec des aménagements transitoires facilement déployables pour garantir la sécurité et le confort des cyclistes.

→ **Des sécurisations d'aménagements existants** ou liaisons communales pour apporter plus de confort aux cyclistes.

→ **Des adaptations de plans de circulation** pour faciliter l'utilisation des déplacements à pied et à vélo.

Les aménagements sont en cours de réalisation ou seront réalisés d'ici à l'été et resteront en place jusqu'au 30 août, date à laquelle il sera envisagé de les pérenniser si leur efficacité est prouvée.

## Premières réalisations dans 9 communes

### → Aménagements en préfiguration du REV :

- **Cesson-Sévigné** : les aménagements concernent la liaison Rennes-Cesson *via* l'Ecopôle sud-est (sur 1,2 km). Sur un premier tronçon (rue de Bray, à l'ouest du boulevard des Alliés), **élargissement de l'espace dédié** aux piétons et cyclistes pour améliorer le confort de modes de déplacement actifs et sécuriser les intersections.  
*[Travaux en cours depuis le 25 mai pour une mise en service prévue mi-juin]*
- **Montgermont** : **aménagement d'une piste cyclable transitoire** (sur 2,7 km) pour relier le centre de Montgermont à Rennes, *via* l'ancienne route de Saint-Malo jusqu'au boulevard de la Robiquette (quartier de Beauregard côté Rennes, centre commercial Grand Quartier côté Saint-Grégoire).  
*[Travaux prévus fin juin pour une mise en service début juillet]*
- **Pacé** : **mise en place d'une voie transitoire réservée aux vélos et riverains** entre Rive Ouest (Ikea) et Villejean, *via* le hameau de Pont-Lagot, pour limiter le trafic de transit sur la route des Champs Rotis qui longe la voie express Rennes – Saint-Brieuc.  
*[Travaux prévus fin juin pour une mise en service début juillet]*
- **Vern-sur-Seiche** : **prolongement des aménagements existants** pour améliorer la continuité des aménagements cyclables entre Vern-sur-Seiche et Rennes (2,4 km), le long de la route Rennes-Angers. Création d'une piste bidirectionnelle sur La Hallerais.  
*[Travaux prévus fin juin pour une mise en service début juillet]*
- **Chantepie** : **aménagement d'une piste cyclable transitoire bidirectionnelle** en rive Nord sur la RD 463 (route Rennes-Châteaugiron) en entrée de ville de Chantepie.  
*[Travaux prévus fin juin pour une mise en service début juillet]*
- **À NOTER :**
  - **À Cesson-Sévigné**, des études d'opportunité sont en cours sur un second tronçon rue de Bray (à l'est du boulevard des Alliés) pour l'aménagement d'une piste cyclable transitoire en rive nord.
  - **À Vern-sur-Seiche**, des études d'opportunité sont en cours pour une piste bidirectionnelle rue du Champ Martin et rue de la Croix Rouge.

### → Sécurisation d'aménagements existants ou liaisons communales :

- **Saint-Jacques-de-la-Lande** : **aménagement du carrefour de la rue Aubrac** pour améliorer la continuité cyclable sur le boulevard Mermoz, dans le quartier de la Courrouze.  
*[Aménagements mis en service en mai]*
- **Vezein-le-Coquet** : **sécurisation des deux bandes cyclables** unidirectionnelles qui relient Rennes à Vezein-le-Coquet le long de la RD125 (route Rennes-Vezin) avec renforcement du marquage au sol et installation de balisettes.  
*[Aménagements mis en service début juin]*

- **Saint-Grégoire : renforcement de la signalisation** par du marquage au sol sur l'itinéraire Saint-Grégoire-Betton existant (sur 800 m) qui passe par la passerelle enjambant la deuxième ceinture (D29).  
[Aménagements mis en service en juin]
- **Cesson-Sévigné:** mise en service d'une **piste cyclable en site propre** entre le boulevard des Alliés et le giratoire du taillis et sécurisation du giratoire du taillis (400m au total) et renforcement de la signalisation par du marquage au sol sur l'axe est-ouest  
[Aménagements mis en service en mai]
- **Orgères : aménagements transitoires** rue de Rennes et rue du Coteau (sur 850 m) pour permettre aux cyclistes et piétons d'emprunter la contre-allée et non plus la chaussée.  
[Travaux en cours pour une mise en service prévue fin juin]

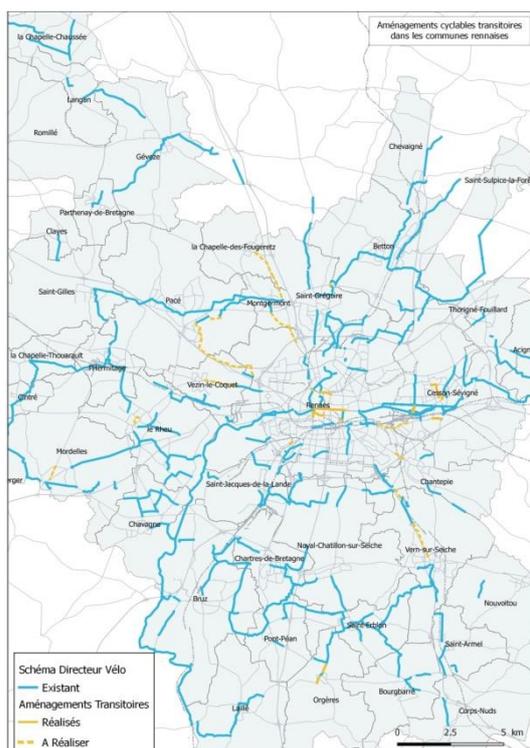
## Aménagements en cours d'étude dans d'autres communes de la Métropole

Des aménagements complémentaires sont à l'étude, notamment dans les communes d'Acigné, Cesson-Sévigné, Chavagne, Le Rheu, La Chapelle-des-Fougeretz, Mordelles, etc.

À noter également qu'à Rennes, de nombreux aménagements cyclables et piétons transitoires ont été déjà réalisés ou sont à l'étude dans plusieurs secteurs de la ville (quartier sud gare, avenue Janvier entre les quais et le boulevard de la Liberté) afin de faciliter le respect de la distanciation physique et l'utilisation du vélo.

### Pratique

→ Carte des aménagements cyclables transitoires sur le territoire métropolitain



→ Visuels accompagnant ces nouveaux aménagements transitoires dans les communes de la métropole

